



A l'initiative du Ministère de l'enseignement
en Communauté française

LES ENFANTS ET ADOLESCENTS À HAUTS POTENTIELS

Rapport final

Novembre 2011

Recherche-action interuniversitaire

Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix - Namur (FUNDP)

Université Catholique de Louvain (UCL)

Université de Mons (UMONS)

Université Libre de Bruxelles (ULB)

Introduction

Ce rapport final a pour objectif de présenter une synthèse des activités menées du 1^{er} décembre 2010 au 15 novembre 2011 dans le cadre de la recherche-action interuniversitaire portant sur « les enfants et adolescents à haut(s) potentiel(s) ».

En guise de rappel, la recherche-action se déclinait en 3 pôles d'activités jusqu'en décembre 2009 :

- Le pôle « service à la communauté » :
Ecoute et information générale par rapport à la thématique du haut potentiel.
- Le pôle « ressources » :
Information et accompagnement des établissements scolaires en demande d'une réflexion et/ou d'aménagements psychopédagogiques adaptés.
- Le pôle « recherche et développement » :
Recueil systématique et analyse de données issues de nos rencontres avec les jeunes.
Recherche théorique continue sur la problématique du haut potentiel.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la recherche-action compte tenu des restrictions budgétaires et ne comporte plus que 2 pôles d'activités : le pôle « ressources » et le pôle « recherche et développement ».

Les actions menées à travers ces pôles dans la Fédération Wallonie-Bruxelles s'adressent prioritairement aux jeunes à hauts potentiels en questionnement ou « en souffrance ». Tout principe élitiste est écarté, il s'agit de promouvoir une école plus démocratique où chaque élève puisse s'épanouir. Les actions menées sur le plan éducatif sont conçues afin de favoriser la reconnaissance des jeunes à hauts potentiels en vue de leur meilleure intégration dans le tissu social. Sur le plan pédagogique, la différenciation est privilégiée pour une adaptation des pratiques pédagogiques à l'ensemble des élèves, tout en ajoutant un regard particulier sur le(s) jeune(s) à hauts potentiels.

Pour plus de clarté, la structure de ce rapport d'activités est calquée sur les objectifs suivants, fixés par convention :

- L'écoute, l'accompagnement et le soutien des jeunes à hauts potentiels et de leur entourage (cet objectif ne fait plus partie de nos missions mais nous prend quand même une partie de notre temps de travail) ;
- l'écoute, l'accompagnement et le soutien des professionnels de l'éducation, au sein des établissements scolaires et en dehors ;
- les interventions au sein des établissements scolaires et dans les centres PMS faisant la demande d'une sensibilisation à la problématique des jeunes à hauts potentiels ;
- la mise en œuvre des modules expérimentaux de formations initiale et continue. Ceux-ci sont proposés à l'Institut de formation en cours de carrière ;

- la diffusion de l'expertise acquise sur ce sujet, notamment par l'actualisation du site Internet, www.enseignement.be ;
- l'actualisation et la création de savoirs théoriques et d'outils nouveaux ou adaptés sur la problématique des jeunes à hauts potentiels.

Historique de la recherche-action

Ce sujet étant méconnu en Belgique, la recherche a eu pour objectif premier d'établir un portrait de ces jeunes, mettant en évidence leurs particularités, leurs ressources et leurs difficultés. Ce travail s'est étalé sur deux années. Il a été supervisé par un comité de pilotage composé des membres académiques des 5 universités, des représentants des centres PMS et des représentants des différents cabinets ministériels intéressés par la question.

Un premier rapport (28 février 2001) a permis de définir le cadre de travail sur base d'une importante revue de la littérature, et un second (31 août 2001) a présenté le résultat des analyses d'un échantillon de jeunes en Communauté française. Au terme de cette première phase de recherche, plusieurs zones de besoins et/ou de difficultés ont été dégagées. Des pistes d'actions concrètes ont pu être formulées.

Les années suivantes ont été consacrées à la mise en œuvre de certains aménagements proposés. Ceux-ci sont répartis essentiellement en deux pôles :

- la création d'un Réseau d'écoute et d'accompagnement des jeunes à hauts potentiels, ayant pour but non seulement d'accompagner les jeunes et/ou leur famille gérant difficilement le « haut potentiel » mais aussi plus largement d'informer les professionnels du monde médical, paramédical et de l'enseignement sur les spécificités de cette thématique ;
- les aménagements scolaires qui consistent en la mise en place de projets spécifiques visant une meilleure intégration de ces jeunes au sein d'établissements volontaires.

Dans ce cadre, plusieurs mesures ou outils connexes ont également vu le jour durant ces dernières années. Certains d'entre eux, tels que la construction d'une grille d'identification, visent plus spécifiquement les partenaires éducatifs. D'autres, comme la création d'un portail Internet², touchent un public plus large. Par ailleurs, en 2004, l'élaboration d'une base de données reprenant différentes caractéristiques des jeunes rencontrés (familiales, scolaires, relationnelles, affectives, intellectuelles,...) a débuté. Ces données nous permettent de mieux comprendre le fonctionnement de ces jeunes. L'objectif est également d'utiliser cette base pour publier des articles à caractère scientifique.

Des actions d'information ou de formation ont également été menées auprès des professionnels de l'éducation et des parents. Notons encore la réalisation de différents documents : brochure d'informations (octobre 2002), brochure destinée aux enseignants (décembre 2009, annexes 2 et 3), argumentaire appuyant la mise en place de dispositions légales, rédaction d'articles pour le grand public, triptyque (2007)... En 2006, des modules de formation à destination des enseignants et des CPMS ont été créés et constituent un support pour les formations continuées (IFC).

D'autre part, en novembre 2007, un colloque intitulé « Jeunes à hauts potentiels, regards pluriels : les jeunes à hauts potentiels et leur scolarité dans les trois communautés linguistiques du pays. Approche pluridisciplinaire, pratiques et expériences » a été organisé. Les objectifs étaient de faire l'état des lieux de la scolarité des jeunes dans les trois communautés linguistiques, d'approcher la philosophie et les actions menées dans chaque communauté et de permettre les échanges autour des pratiques et expériences des professionnels issus de disciplines différentes (professionnels de l'éducation et secteur psycho-médico-social).

Enfin, dans le cadre de la création des réseaux d'échanges, la première rencontre avec les professionnels de la santé mentale a été organisée en mai 2008 et la première rencontre avec les professionnels de l'éducation a été menée en novembre 2008.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le budget et les objectifs de la recherche-action ont conjointement été fortement diminués. Le Réseau d'écoute et d'accompagnement des jeunes à hauts potentiels n'existe plus, de même que le réseau des professionnels de la santé mentale. Les autres pôles sont maintenus et développés dans la mesure des moyens attribués.

1. L'écoute, l'accompagnement et le soutien des jeunes à hauts potentiels et de leur entourage

Même si l'écoute, l'accompagnement et le soutien des jeunes à hauts potentiels et de leur entourage ne font plus partie des objectifs de la recherche-action, nous recevons encore des demandes d'informations et de conseils. Nous avons dès lors souhaité vous dresser ci-après un état des lieux du nombre d'entretiens réalisés dans ce cadre. Il porte sur la période s'étalant du 1^{er} décembre 2010 au 15 novembre 2011.

Tableau 1 : Nombre total d'entretiens réalisés avec les **familles** des jeunes à haut(s) potentiel(s) pour l'année 2011

	2011		2010	
<i>Entretiens téléphoniques</i>	70	25 %	120	35%
<i>Contacts téléphoniques</i>	63	23 %	40	12%
<i>E-mails</i>	145	52 %	178	53%
Total	278		338	

Ce tableau reprend le nombre total d'actes réalisés en 2011 pour la période du 1^{er} décembre 2010 au 15 novembre 2011. Il concerne donc les actions menées auprès des jeunes et de leurs parents.

Nous distinguons les contacts téléphoniques (contacts brefs), les e-mails, les entretiens téléphoniques (supérieurs à 20 minutes).

Les contacts téléphoniques sont courts et consistent en demandes brèves d'informations. Ils permettent également de réorienter dans les différentes universités, étant donné que les demandes sont traitées par région. Par contre, les entretiens téléphoniques permettent des échanges plus longs ainsi que de répondre aux demandes d'informations de façon plus approfondie.

Comparativement au nombre total d'entretiens réalisés en 2010, on remarque une diminution d'environ un sixième (un total de 220 pour 338 en 2010). Le nombre d'entretiens téléphoniques a diminué de manière importante : 70 contre 120 en 2010, le nombre de contacts téléphoniques a, quant à lui, augmenté.

2. L'écoute, l'accompagnement et le soutien des professionnels de l'éducation (au sein des établissements scolaires et en dehors)

Tout professionnel de l'éducation (enseignant, éducateur, membre du personnel des CPMS, ...) confronté à la question du haut potentiel et qui désire recevoir des informations, peut s'adresser aux chercheurs de la recherche-action.

Une réflexion en vue d'un aménagement des pratiques psychopédagogiques peut également être entamée. Dans ce cas, tout en incluant l'équipe du CPMS, il s'agit le plus fréquemment de rencontres au sein des établissements avec les enseignants et/ou avec la direction de l'école. L'observation de l'enfant dans sa classe peut également être réalisée. Une fois cette dynamique enclenchée, d'autres rencontres sont souvent menées afin d'accompagner les enseignants dans la mise en place des mesures et d'évaluer l'efficacité de celles-ci pour le jeune. Ces moments sont parfois l'occasion de nouer une collaboration à plus long terme entre la recherche-action et l'école.

Le lecteur trouvera ci-après un récapitulatif chiffré des contacts et collaborations (écoute, accompagnement, soutien) menés avec les membres des équipes éducatives et/ou les établissements scolaires de manière générale.

Tableau 2: Nombre total d'entretiens réalisés avec les **professionnels du secteur psycho-médico-social et de l'éducation** pour l'année 2011

	2011		2010	
<i>Entretiens téléphoniques</i>	62	23 %	55	39%
<i>Contacts téléphoniques</i>	122	44 %	36	26%
<i>E-mails</i>	91	33 %	48	35%
Total	275		139	

Ce tableau reprend les entretiens réalisés avec les professionnels de l'éducation et les membres des CPMS pour l'ensemble de la recherche-action, en 2011, et fait état des collaborations avec les équipes éducatives (et/ou les écoles) et les autres professionnels (CPMS), en distinguant les contacts téléphoniques, entretiens téléphoniques et e-mails.

Comparativement au nombre total d'entretiens réalisés en 2010, on observe une augmentation de 50% en 2011.

Récapitulatif des rencontres entre le réseau et les professionnels de l'éducation et des CPMS :

- Ecole communale de Marcq : concertation autour de la situation d'un enfant à hauts potentiels avec les enseignants, le directeur et les parents et animation dans une classe de 5^{ème} primaire autour de la question des intelligences multiples.

- Collège du Sacré-Cœur, à Charleroi, section enseignement fondamental, concertation autour de la situation d'un enfant à hauts potentiels avec une institutrice, le psychologue du CPMS et les parents.
- Ecole fondamentale Saint-André, à Tournai, accompagnement de deux institutrices maternelles autour de la question du haut potentiel.
- Ecole communale de Virginal : concertation autour de la situation d'un enfant à hauts potentiels avec une enseignante et la directrice de l'établissement.
- Ecole Provinciale d'Application de Morlanwelz : concertation autour de la situation d'un enfant à hauts potentiels avec une enseignante, la directrice de l'établissement, une psychologue du CPMS et les parents.
- Ecole primaire du Shape (section belge) à Maisières: accompagnement de deux institutrices maternelles dans l'observation d'une enfant à hauts potentiels et la mise en place de méthodes pédagogiques adaptées.
- Ecole libre fondamentale Saint-Martin à Mignault : concertation autour de la situation d'un enfant à hauts potentiels avec un instituteur et la directrice de l'établissement.
- CPMS libre II de Soignies : concertation autour de la situation de plusieurs enfants à hauts potentiels avec un psychologue du centre.
- Athénée Royal Solvay à Charleroi : concertation autour de la situation d'un adolescent à hauts potentiels avec la préfète et le proviseur.
- Lycée Campin à Tournai : concertation avec plusieurs professeurs, institutrices (6^{ème} primaire) et la préfète autour de la situation de plusieurs adolescents à hauts potentiels
- Ecole communale de Houtain-Le-Val : concertation autour de la situation d'une enfant à hauts potentiels avec une enseignante.
- Journée adressée aux directeurs de CPMS du réseau libre de la Communauté française de Belgique: séance d'informations sur les jeunes à hauts potentiels à Namur.
- CPMS à Woluwé Saint-Lambert : présentation d'une journée sur la thématique des jeunes à hauts potentiels (2 intervenants).
- CPMS Libre d'Uccle : information de 2h sur les jeunes à hauts potentiels.
- Ecole Léo Collard à La Bouverie (Frameries) : concertation autour de la situation d'un enfant à hauts potentiels avec une enseignante et une psychologue du CPMS.
- Ecole Saint-Antoine à Manage : concertation autour de la situation d'un enfant à hauts potentiels avec le directeur, deux enseignantes, deux agents CPMS et les parents.
- Ecole Saint-Vincent-de-Paul à Enghien : concertation autour de la situation d'un enfant à hauts potentiels avec la directrice et une enseignante.
- Ecole communale de Bois d'Haine : concertation autour de la situation d'une enfant à hauts potentiels avec une enseignante.
- Athénée Provincial de Leuze-en-Hainaut : concertation autour de la situation d'une adolescente à hauts potentiels avec des enseignants du premier degré.

- Ecole Saint-Louis à Beignée (Ham-sur-Heure) : concertation autour de la situation d'un enfant à hauts potentiels avec le directeur, deux enseignants et une conseillère psycho-pédagogique du CPMS.
- Ecole Saint-Joseph à Tubize : concertation autour de la situation d'un enfant à hauts potentiels avec la directrice, une enseignante, une conseillère psycho-pédagogique du CPMS et les parents.
- Ecole d'application de Morlanwelz : concertation autour de la situation d'un enfant à hauts potentiels avec une enseignante.
- Athénée Royal d'Enghien : concertation autour de la situation d'un enfant à hauts potentiels avec une enseignante, la directrice et les parents.
- Institut Sainte-Marie à Rèves (Ecole fondamentale) : concertation autour de la situation d'un enfant à hauts potentiels avec une enseignante et les parents.
- Ecole Saint-Joseph à Thieu : concertation autour de la situation d'un enfant à hauts potentiels avec la directrice, deux enseignantes et les parents.

3. Les interventions au sein des établissements scolaires faisant la demande d'une sensibilisation à la problématique des jeunes à hauts potentiels

La Recherche-action collabore avec un grand nombre d'établissements scolaires et de professionnels dans le cadre de l'accompagnement des jeunes. Outre cet aspect, il a également pour mission de mener des actions de sensibilisation à l'égard des établissements scolaires, des centres PMS, ou encore des équipes éducatives, qui en font la demande. Ces interventions peuvent prendre la forme d'une sensibilisation, d'une information ou d'une formation plus complète, allant de quelques heures à plusieurs journées. Elles peuvent parfois aboutir à la poursuite d'une réflexion pour une prise en charge davantage institutionnalisée des jeunes à hauts potentiels.

Récapitulatif des sensibilisations et/ou formations données par le réseau :

- Athénée Royal Solvay à Charleroi : présentation de la problématique des adolescents à hauts potentiels à l'équipe des enseignants du premier degré.
- Ecole libre fondamentale de Neufvilles : présentation de la problématique des enfants à hauts potentiels à l'équipe des enseignants et au directeur de l'établissement.
- Ecole communale de Bassily : présentation de la problématique des enfants à hauts potentiels à l'équipe des enseignants et à la directrice de l'établissement.
- Ecole fondamentale Saint-Antoine à Manage : présentation de la problématique des enfants à hauts potentiels à l'équipe des enseignants et au directeur de l'établissement.
- Ecole communale de Les Bons Villers : information de 2h sur la thématique des enfants à hauts potentiels.
- Ecole communale à Corroy-le-Château : concertation autour de plusieurs élèves à hauts potentiels avec une équipe enseignante (2 intervenants).
- Ecole fondamentale de Hamme-Mille : sensibilisation générale sur les hauts potentiels pendant des heures de concertation (2 intervenants).
- Ecole communale de Thulin : information concernant l'identification des enfants à hauts potentiels.
- Ecole fondamentale libre protestante Les Perles à Marcinelle : présentation de la problématique des enfants à hauts potentiels à l'équipe des enseignants et au directeur de l'établissement.
- Ecole Saint-Nicolas à Enghien : information concernant l'identification et les styles d'apprentissage des enfants à hauts potentiels.
- Institut Sainte-Marie à Rèves (Section secondaire) : animation d'une réunion de parents autour du thème des difficultés scolaires des adolescents à hauts potentiels
- Ecole Sainte-Agnès à Rixensart : deux journées de formation sur l'identification des enfants à hauts potentiels et les aménagements pédagogiques.

4. L'utilisation des modules de formations initiale et continue sur la problématique des jeunes à hauts potentiels à destination des professionnels de l'éducation

Deux modules de formation initiale et/ou continue à destination des professionnels de l'éducation sont organisés tant en milieu scolaire que dans le cadre d'interventions pour l'Institut de formation en cours de carrière (IFC). Ils traitent respectivement de l'identification du haut potentiel et des spécificités de ces jeunes sur le plan scolaire et peuvent être utilisés à la demande (dans le cadre de journées pédagogiques, par exemple).

Depuis septembre 2007, l'équipe de recherche interuniversitaire répond à l'appel d'offre de l'Institut de formation en cours de carrière (IFC). Les enseignants et les membres des CPMS peuvent donc suivre ces modules de formation par l'intermédiaire du catalogue IFC. Cette année, cependant, le réseau n'a pu rentrer son offre à l'IFC compte tenu des incertitudes budgétaires du début d'année. Les formations reprises ci-dessous sont donc prestées sur le temps de travail alloué par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette situation est exceptionnelle et ne pourra se reproduire les années ultérieures.

Formations réalisées de janvier à novembre 2011 :

Thème	Type de formation	Dates	Universités
Module de perfectionnement : profils scolaires des jeunes à hauts potentiels et outils pédagogiques	Formation Classique IFC	08/02/2011 15/02/2011	<u>UMONS</u>
Module de perfectionnement : identification, profils scolaires des jeunes à hauts potentiels et outils pédagogiques	Formation classique IFC CPMS de Braine-l'Alleud et de Jodoigne	11/10/2011	<u>UMONS</u>

Il est cependant à noter que les formations actuelles sont données sur base des modules ayant été élaborés au cours des années précédentes de la recherche. Il serait utile de réactualiser ces modules compte-tenu des recherches plus récentes dans le domaine. De même, un module spécifiquement dédié aux agents des CPMS serait à développer. Toutefois, cette tâche est rendue difficile compte-tenu du peu de temps disponible.

5. La diffusion de l'expertise acquise, notamment par l'actualisation du site Internet www.enseignement.be/jhp

5.1 L'actualisation du site Web

Pour rappel, le site Internet du Réseau interuniversitaire est hébergé sur le serveur de l'Enseignement en Communauté française, à savoir <http://www.enseignement.be/jhp>.

Il comporte trois portails : un portail réservé au « Public », un portail réservé aux « Enseignants » et un portail destiné aux « Professionnels ».

En juin 2010, un remaniement du site Internet a été réalisé afin que le contenu du site corresponde aux nouveaux objectifs pour l'année 2010. Plusieurs onglets du site ont donc été réactualisés :

- Dans la partie « tout public », les onglets « scolarité », « où trouver de l'aide ? », «FAQS ».
- Dans la partie « enseignants », les onglets « introduction », « où trouver de l'aide ? » et « informations/formations ».
- Dans la partie « professionnels », les onglets « introduction », « terminologie » et « aide ».

Dans la partie « publications », plusieurs feuillets de liaison ont été rajoutés. Ces feuillets de liaison ont pour mission de retracer et d'illustrer les rencontres du réseau d'échanges de pratiques avec les enseignants et le réseau des professionnels de la santé mentale.

- Feuille de liaison du réseau d'échange de pratiques avec les enseignants n°2
- Feuille de liaison du réseau d'échange de pratiques avec les enseignants n°3
- Feuille de liaison du réseau d'échange de pratiques avec les enseignants n°4
- Feuille de liaison du réseau des professionnels de la santé mentale n°3

5.2 Les recherches, les participations aux congrès, colloques et autres diffusions

Les différents projets et interventions menés dans le cadre de la diffusion de l'expertise sont repris ci-dessous. Cette année, ces interventions ont été essentiellement basées sur des recherches antérieures. Si nous voulons pouvoir encore réaliser des interventions de qualité dans l'avenir, il serait très important de dégager du temps pour la recherche.

- Intervention lors du colloque organisée par l'Association Nationale de Parents d'enfants intellectuellement précoces, « La Précocité intellectuelle : Quels regards en France et chez nos voisins européens ? », Nancy, 28 mai 2011
- Intervention dans le cadre du cours de Jacques Grégoire « Apprentissage et troubles d'apprentissage », adressée aux étudiants inscrits à l'agrégation, à l'UCL : Les jeunes à hauts potentiels, mars 2011.

- Intervention dans le cadre du cours de Marc Romainville et Evelyne Charlier « Psychopédagogie », adressée aux étudiants inscrits à l'agrégation ou au Master à finalité didactique en sciences et en sciences économiques et de gestion, aux FUNDP: Les jeunes à hauts potentiels, février 2011.
- Intervention dans le cadre du cours de Huguette Desmet « Sociologie de l'Education », adressée aux étudiants inscrits à l'agrégation, au CAPAES ou au Master complémentaire en pédagogie universitaire et de l'enseignement supérieur, à l'UMONS : Les jeunes à hauts potentiels, mai 2011.
- Interview par TV-Centre-La Louvière sur la problématique de l'intégration des jeunes à hauts potentiels dans des activités extra-scolaires organisées, avril 2011.
- GRÉGOIRE, J. (2011). *Les défis actuels de l'identification du haut potentiel intellectuel*. Congrès Psyène, 6-7-8 juillet, Lyon.
- Présences professionnelles non participatives au Congrès Psyène à Lyon, en juillet 2011.
- Relecture d'un article sur les enfants et adolescents à hauts potentiels rédigé par une journaliste du magazine des professionnels de l'enseignement « la revue PROF », octobre 2011.
- Accompagnement d'étudiants dans la réalisation d'un mémoire relatif à la thématique des jeunes à hauts potentiels, année 2011-2012 (UCL, ULB et UMons).
- GRÉGOIRE, J. (2011). *Les défis actuels de l'identification du haut potentiel intellectuel*. Symposium international de l'ANPEIP, 10-11 novembre, Nice.
- Présence professionnelle non participative au Symposium Anpeip à Nice, novembre 2011.
- Intervention dans le cadre d'un cours destiné aux futurs enseignants inscrits à la Haute Ecole Paul-Henri Spaak – Institut d'Enseignement Supérieur Pédagogique : Les enfants à hauts potentiels, novembre 2011 (2 intervenants).
- Communication au Congrès de l'AIFREF (Association Internationale de Formation et de Recherche en Education Familiale) à Luxembourg (7-9 septembre) : Elaboration d'un partenariat Ecole-Famille-Psychologue dans l'aide aux jeunes à hauts potentiels en difficulté : récit d'une expérience (UMONS).
- Intervention dans le cadre du cours d'Huguette Desmet « Troubles de l'apprentissage » adressée aux étudiants de 3^{ème} année : Les jeunes à hauts potentiels (Mons, le 17/10, et Charleroi le 6/10).
- Interview par une journaliste du Journal Le Soir concernant l'identification des jeunes à hauts potentiels et leur intégration dans l'enseignement ordinaire (UMONS).

6. L'actualisation et la création de savoirs théoriques et d'outils nouveaux ou adaptés à la problématique des jeunes à hauts potentiels

Depuis le mois de février 2010, le réseau des professionnels de la santé mentale n'existe plus. Par contre, le réseau des professionnels de l'éducation est toujours en activité. Ce réseau constitue un lieu précieux pour la création de nouveaux savoirs.

Description du réseau de réflexion et d'échanges de pratiques pour les professionnels de l'enseignement

L'équipe de recherche a créé un lieu de rencontre pour les professionnels de l'enseignement qui a démarré durant l'année 2008-2009.

Ce projet répond aux multiples demandes d'enseignants rencontrés lors du colloque de novembre 2007, lors des interventions dans les écoles et lors des formations continuées. Travailler avec les jeunes à hauts potentiels demande beaucoup de créativité et d'énergie de la part des enseignants qui peuvent parfois se sentir isolés. De plus, certains d'entre eux ont déjà réalisé de nombreux projets pédagogiques et sont en demande de partage d'idées, d'outils,...

Ce réseau est le lieu d'actualisation de tous ces potentiels. Ces rencontres permettent à chacun d'apporter un éclairage particulier en fonction de son expérience et de son lieu d'ancrage professionnel.

Dans ce but, les séances sont ponctuées d'apports extérieurs mais constituent aussi un lieu d'échanges de pratiques en vue de co-construire de nouvelles pistes éducatives et pédagogiques.

A la date du 29 novembre 2010, une idée émerge au sein du réseau-enseignants : les membres du réseau ont le souhait de réaliser une brochure composée de pistes et d'outils pédagogiques en vue d'aider les enseignants face à des élèves à hauts potentiels et de favoriser, de surcroît, la différenciation dans leur classe. Une attention particulière est portée sur la vulgarisation et la forme des outils afin de favoriser leur appropriation par d'autres professionnels de l'éducation.

Depuis lors, six rencontres d'une demi-journée ont été organisées durant l'année 2011 avec, comme objectif, de formaliser cette brochure :

- Le 27 janvier 2011 : « *Travail en sous-groupe en vue de créer une brochure à destination des enseignants : Comment aider l'enfant à hauts potentiels ?* »
 - Partage d'idées autour de pistes d'aide pour repérer les jeunes à hauts potentiels et d'outils à diffuser (distinction de deux parties à la brochure) ;
 - Sous-groupes de réflexion autour d'outils et de pistes pédagogiques : l'un s'est penché, dans l'approche des neurosciences, sur la question de la motivation (théorie

des huit types de personnalité), l'autre groupe a travaillé sur les cartes mentales (schémas heuristiques, mandalas).

- Le 17 mars 2011 : « *Réflexions sur différentes modalités de la construction de la brochure* »
 - Clarification des objectifs, des modalités de présentation et de diffusion de la brochure;
 - Réflexions autour des « mythes et réalités », notions approfondies dans différents documents de travail (tels que les rapports antérieurs de la recherche-action).
- Le 26 avril 2011 : « *Partage de références et suite du travail sur les outils* »
 - Ajout d'une nouvelle partie à la brochure, à savoir un recensement de coordonnées de services et de personnes-ressources ainsi que de références bibliographiques ;
 - Suite de la réflexion autour de l'outil sur la motivation avec une approche des neurosciences.
- Le 19 mai 2011 : « Formalisation d'une fiche à outil et de l'introduction de la brochure »
 - Commentaires sur une première ébauche d'introduction à la brochure ;
 - Formalisation de l'outil de motivation (avec une approche des neurosciences), sur base d'un feedback d'un chercheur des FUNDP-Namur travaillant avec la Fondation M. (dont l'objectif est de transmettre les outils issus des recherches en neurosciences dans le domaine de l'éducation).
- Le 15 septembre 2011 : « Conditions d'utilisation et de diffusion d'outils »
 - Accueil de nouveaux membres au sein du réseau-enseignants ;
 - Discussions autour des modalités d'utilisation et de diffusion d'outils : mettre un titre porteur, favoriser l'utilisation concrète des outils par la présence d'un feuillet d'accompagnement et par des sensibilisations orales auprès des acteurs de l'éducation.
- Le 20 octobre 2011 : « Partage de ressources et élaboration d'un feuillet d'accompagnement »
 - Echanges d'informations autour de personnes-ressources, de découverte d'outils, de formations suivies ;
 - Elaboration d'un feuillet d'accompagnement pour l'outil sur la motivation dans le but de préciser les modalités et les précautions d'utilisation.

Chaque réunion débute par un temps d'échanges autour de situations vécues afin de permettre aux membres du réseau de partager leurs difficultés et de bénéficier de l'expérience des autres agents de l'éducation. En cette rentrée scolaire 2011, le réseau se compose de professionnels de divers profils (enseignants, éducateurs, directeurs) et confrontés à différents publics (du fondamental au secondaire, d'enseignements ordinaire et spécialisé, en individuel ou face à une classe,...), ce qui rend ces rencontres riches en partages d'expériences et de ressources.

A l'avenir, le groupe de réflexions voudrait poursuivre activement la formalisation d'outils et trouver les moyens de les diffuser dans le milieu scolaire. Les membres sont prêts à se rendre dans les classes

et témoigner de leur vécu d'utilisation des outils. Il s'agirait implicitement de reconnaître ce réseau et le fruit du travail accompli bénévolement.

De plus, ce réseau souhaiterait continuer à accueillir de nouveaux acteurs de terrain dans une optique de dynamiser le groupe et nourrir les échanges.

7. En guise de conclusion, quelques pistes et perspectives

L'équipe de recherche a depuis décembre 2010 orienté ses activités selon les nouveaux objectifs, mais elle reçoit encore beaucoup de demandes de la part des parents. Pour répondre à leurs besoins, nous les renvoyons prioritairement vers les CPMS, mais aussi vers des professionnels de la santé mentale quand cela s'avère nécessaire. Nous avons par ailleurs constitué une liste de ces professionnels, notamment en fonction de leur expérience et de leur formation à la problématique des jeunes à hauts potentiels. Cette liste est continuellement remise à jour à la suite de feedbacks de familles qui ont été prises en charge par ces professionnels et d'avis croisés d'enseignants, d'agents de CPMS ou autres acteurs, à propos de la collaboration et des retours reçus à leurs propos.

Nous remarquons un nombre restreint de demandes d'interventions et/ou de formations au sein des écoles. De plus, ces demandes sont inégalement réparties au sein des différentes provinces. Cette diminution nous semble pouvoir être attribuée aux raisons suivantes :

- le fait que de nombreuses écoles ne connaissent pas la recherche, le site Internet et donc nos missions. Il nous semble que jusqu'à présent la circulaire envoyée aux écoles et CPMS n'a pas significativement amélioré l'information sur notre travail ;
- le fait qu'un plus grand nombre de psychologues indépendants et d'ASBL proposent leurs services aux écoles, tant au niveau de l'aide et l'accompagnement des enfants et adolescents à hauts potentiels, qu'au niveau de l'information générale de la problématique ;
- le fait qu'au sein des écoles, les enseignants sont majoritairement demandeurs d'une aide à partir d'une situation et non d'une information ou formation plus générale concernant la problématique, comme en atteste le contenu de nos interventions au sein des écoles. Toutefois, depuis quelques mois, nous répondons à leur première demande en proposant dans un premier temps une sensibilisation générale auprès de l'ensemble du personnel éducatif de l'établissement, avant de se centrer sur une situation plus précise d'un ou plusieurs élèves. Cela nous permet de toucher un plus grand nombre de professionnels.

En outre, le renouvellement de plusieurs membres de l'équipe (3 universités sur 4) a créé une coupure dans le suivi de la recherche-action. C'est pour cette raison qu'une démarche proactive a été mise en place (envoi d'un courrier, contacts téléphoniques,...) pour relancer les contacts. Il est important de noter également que certaines participations à la recherche ont été mises en place de manière « exceptionnelle » : renfort de l'équipe ULB par Mélanie Roche pendant 45 jours à 20% (hors budget). Celle-ci a repris le poste de Sandra Legendre en juillet 2011. A l'UCL, Gaëlle Meert est remplacée ces deux mois à 33% par Catherine Milstein.

Nous nous rendons également compte qu'il est nécessaire d'outiller les professionnels afin que les jeunes à hauts potentiels puissent être reconnus dans leurs spécificités et leurs besoins éducatifs.

Afin de favoriser cette prise en considération, et dans la mesure des moyens attribués, l'équipe souhaite donc:

- Retravailler les modules de formation continuée des professionnels de l'éducation et des CPMS.
- Poursuivre les sensibilisations dans les écoles et les CPMS dont un grand nombre a déjà été programmé pour cette fin d'année 2011 et le début d'année 2012.
- Continuer les réunions du réseau d'enseignants pour favoriser la réflexion autour de vécus, la création et le partage d'outils. Ce réseau souhaite formaliser ces outils et les rendre visibles à d'autres professionnels de l'éducation.
- Diffuser plus largement l'expertise, notamment par l'actualisation et l'enrichissement du site Web hébergé sur <http://www.enseignement.be/jhp>

Il est également à souligner qu'un investissement important est consacré à la relance et aux traitements des demandes de sensibilisation de la part des écoles et des CPMS. Un temps est nécessaire pour éclaircir leur demande et les questions que se posent les professionnels, pour planifier les temps de concertations, avant d'intervenir auprès d'eux.

Le temps alloué à la recherche-action et le budget ne nous permettent pas actuellement de développer le pôle recherche à des fins de publications d'articles à caractère scientifique, ni d'augmenter les contacts avec les autres acteurs présents dans le secteur de la recherche au niveau national et international. Ce pôle nous semble pourtant primordial si nous voulons maintenir une formation des professionnels de l'éducation de haute qualité. Cet aspect de notre travail nous inquiète dans la mesure où nous pressentons, à court terme, une « coupure » entre la recherche en Belgique francophone par rapport à ce qui se fait au niveau international. C'est d'autant plus regrettable que nous avons précédemment de nombreux échanges fructueux et collaborations avec des chercheurs étrangers.

Les conditions de travail actuelles ne permettent plus à l'équipe de Namur de poursuivre ce projet de manière satisfaisante. Elle s'en retirera donc à regret dès la fin décembre. Néanmoins, les enseignants du réseau-enseignants, mis en place à Namur, ont le souhait de poursuivre dans une autre université afin de continuer la collaboration entre professionnels de l'éducation. De plus, ce travail de réseau apporte, aux chercheurs, une vision pédagogique de la problématique des hauts potentiels au travers de pratiques pédagogiques et éducatives d'acteurs de terrain. C'est également une porte d'entrée dans certaines écoles car les membres actifs représentent des personnes-ressources dans la transmission d'informations, le partage d'outils au sein de leur établissement et, plus largement, dans leur réseau respectif.